**Source aps Jeudi, 02 Mars 2017**

**Le ministère du Commerce lance une étude sur l'économie informelle**

ALGER - Le ministère du Commerce a lancé, jeudi à Alger, une étude sur l’économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) avec l'appui du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD).

Intitulée "Economie informelle: concepts, modes opératoires et impacts", cette étude permettra de mieux connaître l’économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l’économie nationale afin d’élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène", a-t-on expliqué lors de l'atelier consacré au lancement de cette étude.

Le lancement de cette étude est "l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale", a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

L'économie informelle, selon lui, "est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays", a-t-il ajouté.

Mais les mesures prises demeurent "insuffisantes", et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, "pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau, a expliqué le ministre

La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases: la première consiste à l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le CREAD.

La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du PNUD.

A ce propos, le directeur du projet et chercheur au CREAD, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait à l’analyse de l’économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain.

Selon lui, il s’agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d’améliorer la connaissance de l’économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène

L'étude vise également à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d’activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d’outils assurant l’opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle.

Elle sera aussi un moyen pour analyser la mobilité des actifs informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités.

Le choix de la wilaya de Tlemcen, a-t-il expliqué, est motivé par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l’économie informelle et de comprendre son fonctionnement.

Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l’économie informelle dans une wilaya frontalière: le financement, la production et les circuits de distribution.

Il s’agit aussi d’apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l’économie informelle composée d’universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet.

Quant à la deuxième étape, l’objectif est d’étendre l’enquête à toutes les autres wilayas du pays avec une enquête représentative.

Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l’Agriculture, de l’Industrie, du Travail, l’Office national des statistiques, Centre national de registre de commerce...).

Le Coordinateur résident du PNUD en Algérie, Eric Overvest, s'est réjoui du lancement de cette action, en affichant la disponibilité de cette agence de l'ONU à mettre les moyens financiers et l'expertise à la disposition de l'Algérie pour mieux étudier et faire face au phénomène de l'économie informelle.

**Le secteur informel représente 45% du PNB**

Selon des chiffres avancés par le sous-directeur des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Saâdi, l'économie informelle en Algérie représenterait 45% du Produit national brut (PNB) en citant une enquête réalisée par l'ONS en 2012.

Selon cette enquête, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001 avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole) réparties comme suit: commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%).

Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre de commerce.

Selon M. Saâdi, les opérations de lutte contre les marchés informels se sont soldées, à fin 2016, par l'éradication de 1.035 sur les 1.412 marchés informels recensés (73%) dont 216 ont été éradiqués et réapparus, ainsi que la réinsertion de 21.239 intervenants exerçant à l'intérieur de ces marchés éradiqués sur un total de 49.836 personnes recensées (42%).